

LE CHIEN SATYRE

Vous avez tous lu dernièrement dans les journaux l'histoire de ce chien de berger, acheté par M^{me} L..., dans un chenil des plus huppés, et qui, introduit dans la chambre à coucher d'icelle et invité à passer la nuit sur son peignoir, poussa les témoignages de sympathie plus loin que ne le voulaient les lois de la bienséance et les règles de l'hospitalité.

Et la bonne, accourue aux appels de sa maîtresse, de recevoir les mêmes hommages ou de subir les mêmes tentatives outrageantes, car avec ce satané sexe on ne sait jamais comment qualifier les choses, et les suprêmes hommages et les derniers outrages, c'est, comme eût dit feu Sarcey Francisque, kif kif bourricot.

Donc, le chien de M^{me} L..., qualifié de satyre, fut honteusement expulsé de la chambre de sa patronne, et dès le lendemain reconduit à son vendeur, qui vient d'être condamné à le reprendre. S'il existait des tribunaux pour chiens, l'entrepreneur cabot n'y couperait pas, sans doute, de ses cinq ou dix ans de réclusion, c'est-à-dire qu'il crèverait entre quatre murs. Au demeurant, son sort ne m'apparut guère meilleur, car s'il ne se trouve pas quelque âme charitable ou curieuse pour l'acquérir à bref délai, son marchand, ne voulant pas nourrir une bête affligée d'un vice aussi rédhibitoire, restituera fort probablement sa carcasse à la grande nature, et ce sera une cochonnerie de plus à l'actif de l'humanité.

Il me semble qu'on abuse un peu trop ces temps-ci de ce terme de satyre, et, quand on a flanqué à la Seine ou fourré au bloc l'animal ou l'humain coupable d'un mouvement un peu spontané ou d'un témoignage d'affection un peu précis, j'estime que l'on a tenu à peu près le même raisonnement que ces chasseurs qui prétendent que c'est le lapin qui a commencé, à

moins que l'on ne me soutienne à toute force que c'est uniquement pour des prunes que les dames nous exhibent, en plein hiver, des affriolants morceaux de gorge et de si suggestifs bas de jambe.

Pour en revenir à notre Médor, commençons par nous féliciter de n'avoir pas été gratifiés en son honneur d'une campagne germanophobe, car n'oublions pas que c'est à un chien de berger allemand que nous avons ou plutôt que M^{me} L... a eu affaire et, pour ce qui est des mœurs, on sait, n'est-ce pas, que les Allemands... Bref, ce n'est pas comme les Français, et Paris, nul n'en ignore, est la ville chaste par excellence !

Aux dieux ne plaise que je fasse le pédant à vous expliquer *scien-ti-fi-que-ment* le geste de Médor ; les actes de ce genre sont d'ailleurs chose extrêmement commune, surtout quand on se trouve en présence de grands animaux sevrés de la liberté et de ses joies ; seulement les manifestations ne vont habituellement pas si loin que ça et l'animal, en serrant une jambe entre ses pattes, se contente d'exécuter certains mouvements un peu particuliers de l'arrière-train.

Tous ceux qui ont eu chez eux des chiennes n'ignorent pas la grande sympathie qu'ils inspirent périodiquement aux braves toutous de tout poil qu'ils croisent dans la rue et qui les suivraient bien volontiers si la laisse du maître n'était pas plus forte que leur volonté. Le brouhaha de la rue et le mouvement de la foule ne les empêcheraient pas non plus de se livrer aux gesticulations dont je viens de parler, et qui ne signifient pas forcément que l'animal éprouve le désir de violer votre pantalon. Non, en agissant ainsi, Médor et ses confrères ne font que témoigner leur sentiment à la façon d'un enfant qui bat des mains à l'annonce d'une promenade, ou du gourmand qui sent l'eau lui monter à la bouche à l'apparition d'un plat succulent. Rien n'est plus innocent, ni plus naïf. C'est une impulsion analogue qui les fait de même se chevaucher réciproquement dans la rue. Les jeux auxquels ils peuvent se livrer sont limités : quand ils se sont roulés, mordillés, poursuivis, ils se sautent dessus et la position crée le mouvement, comme la fonction crée

l'organe. C'est pure calomnie que de traiter le chien d'inverti, car il serait fort difficile de citer un cas où l'animal soit allé jusqu'au bout de l'acte qu'il simule. Il est probable et même certain que celui qui joue dans l'affaire le rôle passif ne tolérerait pas un tel attentat. Pourtant, il n'en est pas moins avéré que certains animaux se prêtent volontiers au péché que l'Église appelle la bestialité et que d'aucuns témoignent pour la femme d'un goût particulier.

Le chat s'excite fort bien sur des vêtements féminins, mais il garde là, comme en tout, sa discrétion charmante et ses témoignages n'outrepassent jamais le dur baiser d'une langue râpeuse ; le bouc, lui, prend une allure belliqueuse extrêmement cocasse, mais les témoignages des chiens revêtent une allure plus démonstrative encore.

Sans parler des petits roquets qui, paraît-il, rendent des services à certaines désenchantées, il existe certainement de grands chiens qui remplacent en tout le mâle humain avec cet avantage, très apprécié d'ailleurs, qu'ils sont muets : mais ceux-ci comme les premiers, soyez-en sûrs, ont été initiés à ces pratiques qu'ils n'eussent pas songé à perpétrer d'eux-mêmes.

Il n'est pas extrêmement rare d'apprendre à la campagne que des bergères charment comme elles peuvent les heures solitaires et un certain nombre ont été surprises dans des positions qui ne laissent aucun doute sur la qualité de l'acte qui se perpétrait. Traduites devant le tribunal de famille, quelques-unes ont avoué avoir excité la bête par des jeux ingénieux, et ont même donné sur la qualité de leurs sensations des détails... savoureux. De toutes façons, c'étaient elles toujours qui avaient été les provocatrices.

Dès lors, il devient compréhensible qu'un animal dressé à de tels travaux se montre plus entreprenant qu'un autre et témoigne devant des odeurs féminines des sentiments plus précis que ceux qu'on attendrait de lui en semblable circonstance. Au demeurant, ce n'est pas à toutes les femmes qu'il présentera son hommage ; mais il est extrêmement facile

de se débarrasser d'un tel galant. Une bonne chiquenaude sur l'oreille – pas sur le nez – ou un vigoureux coup de pied au derrière, accompagné d'un ordre sec et d'un coup d'œil autoritaire, remettent toujours à sa place l'entrepreneur cavalier ; mais s'il y a affolement et cris, l'animal ne fait que s'exciter davantage et peut aller jusqu'à la morsure violente.

Que celles qui sont l'objet de ces distinctions particulières se disent en manière de consolation que, si elles n'ont pas de beauté ni de joliesse, elles ont au moins et très certainement... du chien.

Jeudi 30 avril 1914.